

Pour en savoir davantage sur le Plan d'action régional d'Emploi-Québec du Nord-du-Québec ou sur les programmes et services offerts, vous pouvez communiquer avec un conseiller de la direction régionale ou un agent de l'un de nos centres locaux d'emploi (CLE).

Direction régionale d'Emploi-Québec du Nord-du-Québec
129, rue des Forces-Armées
Chibougamau (Québec) G8P 3A1
Tél. : 418- 748-8622
ou sans frais 866- 840-9344
Télé. : 418- 748-8683

Centres locaux d'emploi de la région

CLE de la Baie-James
333, 3^e Rue
Chibougamau (Québec)
G8P 1N4
Tél. : 418 748-7643
ou 866 722-7354
Télé. : 418 748-2177

CLE d'Inukjuak
C.P. 281
Inukjuak (Québec)
J0M 1M0
Tél. : 819 254-8760
Télé. : 819 254-8763

CLE de Kuujuaq
C.P. 300
Kuujuaq (Québec)
J0M 1C0
Tél. : 819 964-2909
ou 877 964-2961
Télé. : 819 964-2406

CLE de Chisasibi
C.P. 899
Chisasibi (Québec)
J0M 1E0
Tél. : 819 855-2894
ou 800 567-4385
Télé. : 819 855-2574

Lebel-sur-Quévillon
107, rue Principale Sud
C.P. 1779
Lebel-sur-Quévillon (Qué.)
J0Y 1X0
Tél. : 819 755-3801
Télé. : 819 755-6000

Umiujaq
Tél. : 819 331-7346
Télé. : 819 331-7400

Kuujuarapik
Tél. : 819 929-3552
Télé. : 819 929-3576

Aupaluk
Tél. : 819 491-7353
Télé. : 819 491-7498

Kangiqualujuaq
Tél. : 819 337-5204
Télé. : 819 337-5308

Beaucanton
2709, boul. Curé-McDuff
Bureau H
Beaucanton (Québec)
J0Z 1H0
Tél. : 819 941-3801
Télé. : 819 941-6000

Puvirnituk
Tél. : 819 988-2733
Télé. : 819 988-2227

Akulivik
Tél. : 819 496-2437
Télé. : 819 496-2500

Kangijsujuaq
Tél. : 819 338-3327
Télé. : 819 338-3339

Kangirsuk
Tél. : 819 935-4406
Télé. : 819 935-4436

Matagami
100, Place du Commerce
C.P. 320
Matagami (Québec)
J0Y 2A0
Tél. : 819 739-6000
Télé. : 819 739-6001

Ivujivik
Tél. : 819 922-3328
Télé. : 819 922-3333

Quaqtaq
Tél. : 819 492-9183
Télé. : 819 492-9197

Salluit
Tél. : 819 255-8954
Télé. : 819 255-8059

Tasiujaq
Tél. : 819 633-5249
Télé. : 819 633-5026

Plan d'action régional d'Emploi-Québec Nord-du-Québec

2010-2011

Notre Mission

La mission d'Emploi-Québec est de contribuer à développer l'emploi et la main-d'oeuvre ainsi qu'à lutter contre le chômage, l'exclusion et la pauvreté dans une perspective de développement économique et social.

Clientèles

- Personnes à la recherche d'emploi
- Personnes en emploi
- Employeurs
- Organismes
- Prestataires

Programmes, mesures et services offerts

- Programmes d'aide financière
- Services conseils
- Services d'information du marché du travail
- Services de placement en emploi
- Mesures d'aide au développement des compétences

Emploi-Québec du Nord-du-Québec présente ici une synthèse du Plan d'action régional 2010-2011. Ce plan vient compléter le cycle de la Planification stratégique 2008-2011 et consolider les actions mises en place lors des exercices des deux dernières années. Ainsi, il poursuit les grandes orientations et interventions ministérielles, tout en actualisant l'analyse du marché du travail afin de mieux soutenir la relance de l'emploi et l'élaboration de stratégies régionales. D'ailleurs, Emploi-Québec du Nord-du-Québec et ses partenaires ont convenu de privilégier les enjeux suivants :

- Soutenir la reprise et la stabilisation du marché du travail au Nord-du-Québec ;
- Favoriser l'emploi et le développement de la main-d'oeuvre des secteurs tertiaires, notamment au niveau de la restauration, de l'hébergement et du commerce de détail ;
- Contrer l'exode et favoriser l'attraction et la rétention de la main-d'oeuvre avec les initiatives de la Table de concertation « Attraction Nord » ;
- Rehausser les compétences et l'employabilité des individus afin de développer et préparer la main-d'oeuvre ;
- Assurer une vigie du marché du travail du secteur minier afin de maintenir et accroître la main-d'oeuvre spécialisée de ce secteur dans la région ;
- Encourager et développer les initiatives d'intégration des autochtones au sein du marché de l'emploi ;
- Soutenir et accroître la scolarisation et le taux de diplomation de la population du Nord-du-Québec ;
- Accroître l'implication des comités sectoriels dans la région afin de favoriser le développement d'une main-d'oeuvre diversifiée.

Produit par :
Direction régionale du Nord-du-Québec
Direction du soutien aux Opérations, de la Planification et du Partenariat

1 Atténuer les effets de la récession sur les travailleurs et les entreprises ainsi que soutenir la relance de l'emploi

AXE 1 Rallier les personnes et les entreprises autour de l'emploi et du développement des compétences de la main-d'oeuvre.

- Poursuivre une approche offensive du Pacte pour l'emploi *Plus* axé sur l'emploi et la qualification de la main-d'oeuvre ;
- Privilégier les actions concertées de tous les acteurs du marché du travail pour le maintien d'emplois et le développement des compétences en vue de la reprise de l'emploi ;
- Utiliser une approche concertée des services offerts aux entreprises ;
- Maintenir une veille de la situation du marché du travail et de l'évolution des bassins de clientèles d'Emploi-Québec afin d'optimiser l'utilisation des mesures actives.

2 Favoriser la participation au marché du travail et l'emploi du plus grand nombre possible de personnes, notamment par la préparation des clientèles éloignées en prévision de la reprise économique

AXE 2 Favoriser l'autonomie des clientèles et le recours aux services universels d'information sur le marché du travail et de placement pour le réemploi rapide d'un nombre maximum de chômeurs dans les postes vacants.

- Favoriser l'utilisation maximale des informations et des services de placement en ligne ;
- Établir un arrimage plus étroit entre le personnel des CLE et le service aux entreprises pour un meilleur appariement des offres et des demandes d'emploi ;
- Offrir un service d'aide pour les services en ligne auprès des personnes et des entreprises qui le requièrent ;
- Accroître la diffusion des diverses informations sur le marché du travail régional dans les maisons d'enseignement, auprès de nos partenaires et auprès des médias ;
- Sensibiliser les entreprises au potentiel que représentent les clientèles éloignées du marché du travail.

AXE 3 Intervenir de façon proactive auprès des demandeurs de prestation, des travailleurs licenciés et des prestataires prêts à occuper un emploi afin d'assurer leur insertion en emploi la plus rapide possible et de contribuer ainsi au meilleur appariement de l'offre et de la demande de main-d'oeuvre.

- Renforcer le rôle de l'agent d'aide en tant que gestionnaire du Parcours des individus vers l'emploi ;
- Encourager davantage les agents d'aide à agir à titre de promoteur des incitations au travail auprès des prestataires de l'aide financière de dernier recours ;
- Offrir des mesures d'accès rapide à l'emploi aux personnes à risque de chômage de courte durée ;
- Favoriser et poursuivre la collaboration avec nos ressources externes spécialisées en employabilité ;
- Intervenir rapidement auprès des nouveaux demandeurs de prestations et des prestataires réitérants.

Répartition budgétaire 2010-2011 du FDMT totalisant 4 800 800 \$ selon les mesures d'intervention

	Pourcentage	Montant
Mesure de formation	55,4%	2 659 643 \$
Subvention salariale	15,6%	748 925 \$
Projet de préparation à l'emploi	6,5%	312 052 \$
Service d'aide à l'emploi	2,0%	96 016 \$
Supplément de retour en emploi	0,5%	24 004 \$
Soutien au travail autonome	3,7%	177 629 \$
Contrat d'intégration au travail	1,5%	72 012 \$
Frais d'aide sans participation	0,5%	24 004 \$
Concertation pour l'emploi	14,3%	686 515 \$

Axe d'intervention	Indicateurs de résultats	Cibles 2010-2011
2	Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi	1076
	Nombre de personnes en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	610
3	Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, clientèle des programmes d'assistance sociale	207
	Nombre de participants de la clientèle des programmes d'assistance sociale en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	104
	Nombre de nouveaux participants aux interventions des services publics d'emploi, participant de l'assurance-emploi	508
4	Nombre de participants de l'assurance-emploi en emploi après avoir bénéficié d'une intervention des services publics d'emploi	178
	Nombre d'entreprises nouvellement aidées par les interventions des services publics d'emploi	121
6	Nombre de nouveaux participants aux stratégies du Cadre de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre	40
	Nombre de sorties de l'aide financière de dernier recours	256
	Délai moyen de traitement des nouvelles demandes d'aide financière de dernier recours déposées à l'attribution initiale (en jours ouvrables)	10
	Ratio de plaintes	1,85
	Pourcentage de décisions modifiées aux services de solidarité sociale à la suite d'une demande de révision	21%

Pour plus d'information, consultez les sites suivants :

www.imt.emploiquebec.net

IMT en ligne décrit les métiers et les professions exercés au Québec et donne accès à des listes d'entreprises par secteur d'activité et par région.

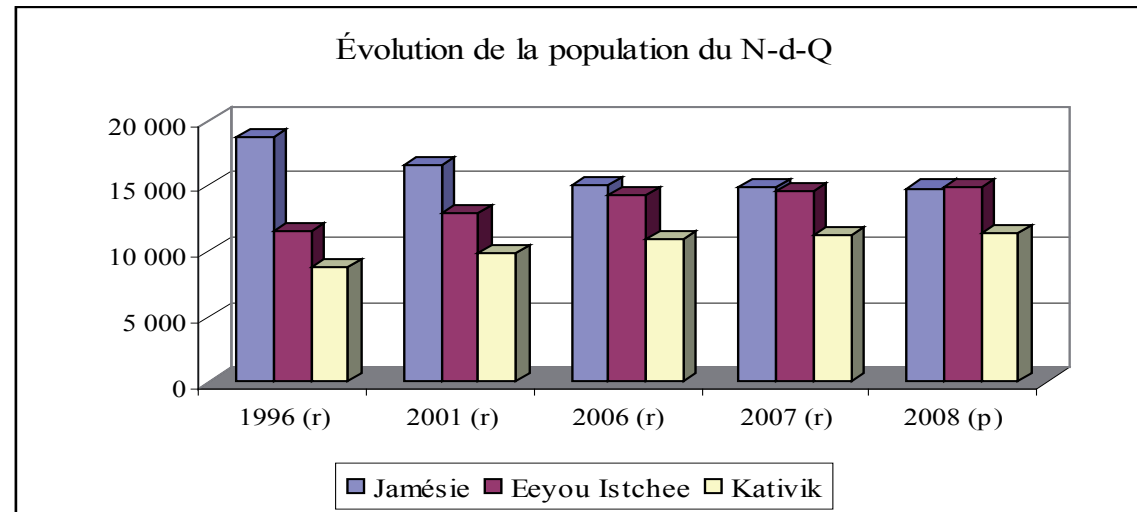
www.emploiquebec.net/regions/nord-quebec/publications.asp

Ce site d'Emploi-Québec offre plusieurs documents d'information sur le marché du travail du Québec et de la région.

L'évolution démographique

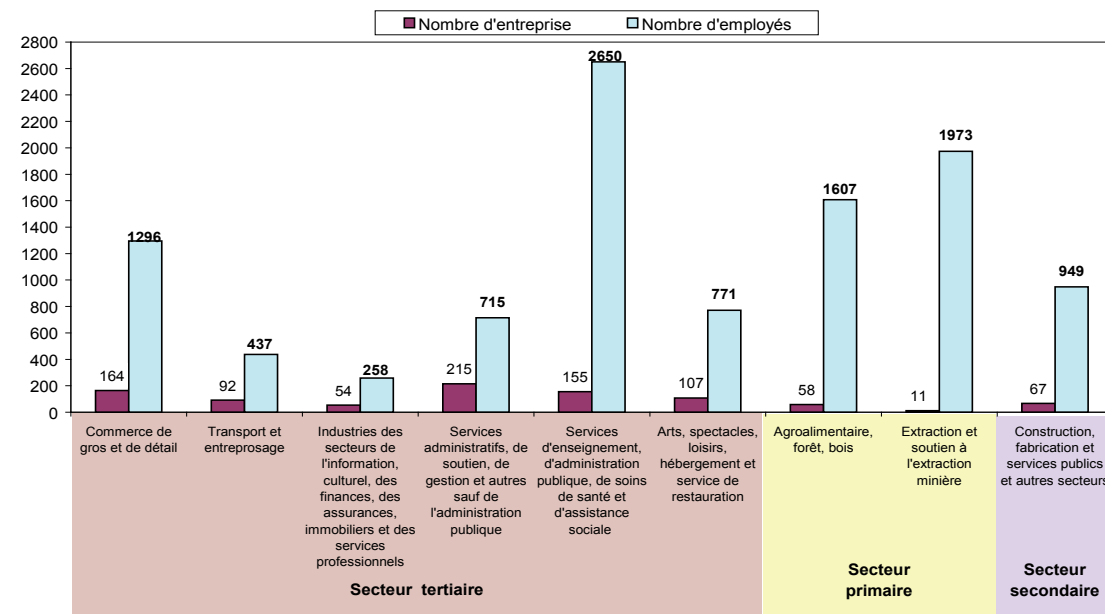
De manière générale, le plus récent scénario de référence de l'ISQ de 2008¹ révèle que la région du Nord-du-Québec demeure la moins peuplée du Québec, soit 0,5 % de la population québécoise (41 149 habitants). Selon les données révisées et estimées de 1996 à 2008 du recensement de 2006, le portrait démographique pour 2008 confirme la tendance à la baisse des Jamésiens et positionne les Cris au premier rang. Le graphique ci-dessous démontre la nouvelle configuration démographique qui se répartit ainsi au sein des trois groupes de citoyens du territoire : les Cris 36,4 % (14 955), les Jamésiens 36 % (14 817) et les Inuits 27,6 % (11 357).

Il appert donc que la main-d'oeuvre crie est en pleine expansion et qu'il faudra oeuvrer plus activement à intégrer les populations autochtones au marché de l'emploi et à promouvoir le développement de la main-d'oeuvre crie pour assurer l'équilibre entre l'offre et la demande sur le territoire crie.



Source : Institut de la statistique du Québec, données démographiques régionales.
 Compilation et traitement : Emploi-Québec - Direction régionale du Nord-du-Québec.
 r : Donnée révisée p : Donnée estimée

Répartition du nombre d'entreprises et du nombre d'emplois selon les principaux secteurs d'activité en 2010



Source: Plan d'action régional 2010-2011 Emploi-Québec du Nord-du-Québec, adaptation du tableau de la base de données LIC (liste des industries et des commerces). Région du Nord-du-Québec, secteur Jamésie.

Force est de constater que le secteur tertiaire domine largement l'économie régionale, représentant l'équivalent de 85 % (soit 787) des entreprises et 57 % des emplois en Jamésie. Le secteur primaire est l'autre secteur dominant pour l'employabilité, représentant 34 % des emplois, bien que cela ne représente que 69 (soit 7 %) des 923 entreprises de la Jamésie. En ce qui a trait au secteur secondaire, les données révèlent que ce secteur compte 67 entreprises qui représentent 20 % du nombre d'emplois total.

¹ Les données proviennent du découpage géographique au 1^{er} juillet 2009 de l'Institut de la statistique du Québec

AXE 4

Soutenir les efforts faits pour intégrer ou réintégrer le marché du travail par les personnes à risque de sous-emploi, notamment celles appartenant à des bassins de main-d'oeuvre sous-représentés sur le marché du travail ou qui sont éloignées du marché du travail et à risque d'exclusion et de pauvreté.

- Améliorer le repérage des prestataires de l'aide sociale susceptibles de bénéficier d'une intervention des services publics d'emploi ;
- Poursuivre l'accompagnement des personnes éloignées du marché du travail afin d'accroître leur persévérance scolaire ;
- Favoriser le recours aux ressources externes en employabilité pour les clientèles nécessitant une aide spécialisée ;
- Maintenir le soutien aux organismes d'aide à l'emploi et la mise en oeuvre de stratégies adaptées aux groupes touchés par le sous-emploi, notamment les femmes, les jeunes, les autochtones, les personnes âgées de plus de 45 ans, les personnes immigrantes et les personnes handicapées.

3 Contribuer à l'amélioration de la productivité et de la capacité d'adaptation des entreprises aux changements, notamment par la formation

AXE 5

Assurer une meilleure adéquation de l'offre de main-d'oeuvre aux besoins du marché du travail, notamment par l'amélioration des compétences et de la qualification de la main-d'oeuvre ainsi que des mécanismes de reconnaissance des compétences, avec le concours des comités sectoriels de main-d'oeuvre et des commissions scolaires.

- Intensifier la promotion de la Mesure de formation, du Programme d'apprentissage en milieu de travail (PAMT), de la Reconnaissance des compétences ainsi que du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'oeuvre (FDRCMO) ;
- Collaborer avec les maisons d'enseignement aux activités des Services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA) ainsi qu'à la reconnaissance des acquis de l'éducation ;
- Soutenir la concertation avec les partenaires afin de mettre en oeuvre des stratégies d'intervention visant à contrer les problématiques de main-d'oeuvre ;
- Accentuer les achats de cours en formation continue afin de rejoindre davantage de travailleurs en emploi ;
- Appuyer les entreprises intéressées par l'embauche de travailleurs qualifiés étrangers ;
- Orienter et prioriser les interventions d'Emploi-Québec selon les résultats de l'étude sur les besoins de main-d'oeuvre et de formation dans la région ;
- Poursuivre les rencontres de la Table MESS-MELS quant aux stratégies de développement de la main-d'oeuvre ;
- Inviter certains comités sectoriels pour réaliser des activités structurantes dans la région.

AXE 6

Contribuer à l'amélioration des pratiques de gestion des ressources humaines et de formation des entreprises de manière à accroître leur productivité, à augmenter leur taux de survie, à maintenir les emplois et à soutenir la création d'emplois à plus grande valeur ajoutée.

- Accentuer la promotion, auprès des entreprises, des services d'Emploi-Québec en matière de gestion des ressources humaines, particulièrement à l'égard du recrutement, de la rétention et de la formation du personnel ;
- Prioriser des secteurs et des champs d'intervention selon les résultats de l'étude sur les caractéristiques de la main-d'oeuvre et les besoins de formation ;
- Soutenir la mise en oeuvre du plan d'action de la Table de concertation « Attraction Nord ».

4 Poursuivre les actions visant à lutter contre la pauvreté et l'exclusion sociale, tant par ses services de solidarité sociale que par ses services d'emploi

AXE 7 Accorder une aide financière de dernier recours aux personnes et aux familles démunies.

- Assurer une saine gestion des prestations d'aide financière de dernier recours aux personnes et aux familles démunies, en tout respect et équité ;
- Administrer l'application des programmes de soutien financier auprès des travailleurs licenciés collectivement et des travailleurs âgés licenciés ;
- Poursuivre la gestion rigoureuse et équitable des prestations spéciales.

AXE 8 Fournir une aide et un accompagnement structurés et adaptés aux prestataires de l'aide financière de dernier recours qui ne sont pas en mesure d'entreprendre immédiatement une démarche d'emploi.

- Maintenir notre implication dans le Programme d'aide et d'accompagnement social (PAAS) en collaboration avec les organismes du milieu.

AXE 9 Favoriser l'engagement de l'ensemble de la société à l'endroit de la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale de même que la cohérence des actions gouvernementales à cet égard.

- Poursuivre le financement et le partenariat d'Emploi-Québec du Nord-du-Québec dans l'entente spécifique du Comité de développement social de la Baie-James ;
- Contrer la pauvreté et l'exclusion sociale en facilitant l'insertion en emploi d'un maximum de prestataires de l'aide sociale et par de l'aide financière de dernier recours aux personnes et aux familles ;
- Susciter l'émergence de projets ou de stratégies locales avec les partenaires et les organismes voués à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

5 Améliorer la prestation de services aux citoyennes et aux citoyens

AXE 10 Accélérer la modernisation de l'offre de service d'Emploi-Québec et la consolidation de la gestion unifiée de ses services d'emploi et de ses services de solidarité sociale en fonction de la capacité organisationnelle et plus particulièrement afin de tenir compte des nombreux départs à la retraite.

- Diversifier les modes de prestation de services, alléger les processus administratifs et revoir l'organisation du travail ;
- Soutenir le développement des compétences du personnel et la réalisation d'activités internes facilitant la gestion du changement.

AXE 11 Accorder une attention particulière à nos ressources humaines, notamment à la santé et à la gestion prévisionnelle de nos ressources.

- Réaliser des activités visant l'amélioration de la santé du personnel, la qualité de vie au travail, la rétention des employés expérimentés, le transfert d'expertise ainsi que la préparation de la relève.

AXE 12 Renforcer le partenariat.

- Favoriser la concertation et la mobilisation des partenaires ;
- Poursuivre le recours aux ressources externes et aux organismes de développement de l'employabilité afin de profiter de leur expertise pour intervenir auprès des diverses clientèles d'Emploi-Québec ;
- Accroître notre participation aux tables sectorielles de concertation régionale, particulièrement dans les secteurs touchés par des problématiques et concernés par le Plan Nord.

AXE 13 Améliorer la gestion par résultats et soutenir la planification régionale et locale.

- Profiter de la présence du Conseil régional des partenaires du marché du travail de la Jamésie, de l'autonomie de celui-ci et de la gestion décentralisée d'Emploi-Québec pour adapter les interventions d'Emploi-Québec à la diversité du marché du travail et aux besoins de la population de la région.

AXE 14 Administrer les fonds publics avec rigueur, équité et efficience.

- Mettre en oeuvre un plan d'action d'optimisation des processus de conformité dans le cadre du rapport du Vérificateur général du Québec, quant à l'octroi de l'aide financière versée tant aux individus qu'aux entreprises ;
- Poursuivre les activités de gestion assurant la conformité de l'attribution de l'aide financière initialement versée ainsi que pour la gestion des dossiers actifs et des enquêtes.

AXE 15 Améliorer l'information sur le marché du travail pour la prise de décision, tant au niveau stratégique qu'opérationnel.

- Offrir des services conseils à la clientèle d'Emploi-Québec dans sa recherche d'emploi et en matière d'orientation scolaire et professionnelle ;
- Promouvoir et diffuser les services ainsi que les documents d'information sur le marché du travail (IMT) d'Emploi-Québec, tant auprès de la clientèle qu'au niveau du personnel.

Les secteurs d'intervention prioritaires en 2010-2011.

À la suite des résultats de l'étude sur les besoins de la main-d'oeuvre, le service aux entreprises privilégiera ses interventions auprès des secteurs suivants :

- Le secteur minier, dont la problématique de besoin de main-d'oeuvre demeure toujours préoccupante, aura une attention particulière à l'issue des résultats de l'étude en cours sur la situation de cette main-d'oeuvre et des besoins potentiels.
- Le secteur tertiaire d'activité connaissant des difficultés de recrutement considérables.
- Le secteur du commerce de détail étant affecté par des problématiques de relève de la main-d'oeuvre.
- Les secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation demeurant également aux prises avec des difficultés d'attraction de professionnels.
- Une attention particulière sera aussi accordée au secteur forestier afin de relever les défis du maintien et de la stabilisation des emplois.

Enfin, le service aux entreprises poursuivra ses interventions en collaboration avec divers comités de concertation pour susciter l'équilibre de l'offre et de la demande d'emplois.